



Au  
Directeur du SDIS 59  
Le Contrôleur Général  
Gilles GREGOIRE

18 rue de pas, 59000 Lille

A Lille, le 3 aout 2021

Objet : Excès d'autorité.

Monsieur le Directeur,

Ces derniers temps, certains officiers exercent une pression oppressante sur les agents afin d'obtenir des informations médicales personnelles.

Ces pratiques sont scandaleuses et inacceptables pour le Syndicat majoritaire du SDIS 59.

Nous tenons à rappeler que le secret médical est régi par des textes officiels et il s'applique aussi au métier d'uniforme, dont les Sapeurs-pompiers, Fonctionnaire Public Territoriaux.

De plus, nous rappelons qu'il existe des services compétents pour effectuer ces missions, sinon, à quoi servent-ils ?

Au vu de la gravité de ces faits, nous sollicitons votre autorité afin de faire cesser immédiatement ces pratiques inappropriées à nos valeurs.

Sûr de l'intérêt commun et dans l'attente de constater votre autorité respectée, Monsieur le Directeur, veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général,  
Quentin DE VEYLLER.